Droit de vote des étrangers : Le chiffon rouge (Edito du Monde)

18/09/2012 à 18h42

Un Editorial du Monde daté du 18 septembre sur l'opportunité du droit de vote des étrangers.

Accorder le droit de vote aux étrangers remettrait donc en cause ce principe cardinal qui lie la citoyenneté et la nationalité.

Sur le fond, les partisans de cette réforme plaident que «les étrangers, qui contribuent à la vie locale, notamment par l'impôt, sont placés en situation d'invisibilité politique». **Le droit de participer aux élections municipales favoriserait donc leur intégration dans la communauté française** et leur implication dans la vie publique. La République est assez forte pour faire ce choix de confiance, plutôt que de céder aux peurs attisées par la droite et l'extrême droite. […]

L'obstacle de forme n'est pas moindre. Pour la raison que l'on vient d'évoquer, cette réforme impose une modification de la Constitution. Cela suppose soit un vote favorable des trois cinquièmes des parlementaires réunis en Congrès, hors d'atteinte pour la gauche, soit un référendum dont on peut douter, dans l'état actuel du pays et des esprits, qu'il soit favorable. **Le risque de l'échec est donc évident, comme celui de creuser ensuite un peu plus le fossé entre la France et les étrangers qui vivent sur son sol.** […]

Le Monde